

Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal du 21 février 2012

Etaient présents :

MINIER Marcel, Maire
 GUILLARD François, 1^{er} adjoint
 MORICE Anne-Marie, 2^{ème} adjointe
 (procuration)
 GUILLARD Joël, 3^{ème} adjoint
 TROUVE David, 4^{ème} adjoint
 CARRISSANT Pierrick
 BESNARD Jacques
 BRIAND Claude
 GARCON Jean-Paul
 TROCHU Pierre

Etaient absents :

ROUYER David
 TALLEC Christa
 MOYNAT Isabelle

Ordre du jour :

- **Subventions associations 2012**
- **Subvention exceptionnelle Transport sortie scolaire**
- **Droit de préemption parcelle AB 347**
- **Modification du SCOT de Brocéliande**
- **Microbib contrat de maintenance 2012**
- **Mandatement agence immobilière**
- **Amortissement budget assainissement**
- **Divers**

- **Subventions associations 2012**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de déterminer les subventions qui seront versées en 2012 aux œuvres et associations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'inscrire à son budget 2012 les crédits suivants :

Compte 65748

| | |
|------------------------------------|---------|
| Club de foot | 300 € |
| Section locale ACPG/AFN | 150 € |
| Donneurs de sang du canton | 40 € |
| Asso. culturelle de MUEL : | 1500 € |
| <i>Tir à l'arc</i> | 200 € |
| <i>Badminton</i> | 200 € |
| <i>Gouren</i> | 300 € |
| <i>REG Rando-Eveil sportif-Gym</i> | 800 € |
| Amicale des Pompiers | 100 € |
| Tennis de MUEL | 385 € |
| Comité de jumelage | 200 € |
| Asso. Myopathes | 40 € |
| ADOT 35 / Dons d'organes | 40 € |
| Association de chasse | 400 € |
| Association des maires ruraux | 100 € |
| OCCE | 3 000 € |

| | |
|-------------------------------------|----------|
| Association des Maires 35 | 282.80 € |
| Eaux et rivières | 40 € |
| Comice agricole | 811 € |
| Cyclo club de MUËL | 100 € |
| Association Etudes et chantiers | 2 000€ |
| Collectif d'artistes de Brocéliande | 150 € |
| Peuples et forêts primaires | 20 € |
| Les mains de l'espoir | 100 € |

- Subvention exceptionnelle Transport sortie scolaire

Monsieur le Maire fait part de la demande de subvention exceptionnelle du directeur de l'Ecole afin de prendre en charge le transport lors d'une sortie scolaire au Grand aquarium de Saint-Malo qui doit avoir lieu en 2012. Monsieur le directeur sollicite une aide exceptionnelle de 550 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide

- de verser une subvention exceptionnelle de 550 € à l'OCCE de l'Ecole de MUEL,
- d'inscrire au compte 6247 les crédits nécessaires,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette subvention

- Droit de préemption parcelle AB 347

Monsieur le Maire présente la demande de Maître PATARD Karine, notaire à SAINT-MEEN-LE-GRAND, concernant une déclaration d'intention d'aliéner soumise au Droit de Préemption Urbain (DPU). Il s'agit de la parcelle AB 347 située dans le périmètre du DPU.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- décide de ne pas préempter la parcelle AB 347.

- Modification du SCOT de Brocéliande

Monsieur le Maire fait part au conseil que par délibération du 9 novembre 2011, le syndicat mixte du SCOT de Brocéliande a décidé d'engager une modification du Schéma de Cohérence Territoriale approuvé le 8 décembre 2009. Ce projet de modification porte sur l'urbanisme commercial, l'urbanisation (habitat) en campagne, le changement de destination et une mise à jour dans la rédaction du DOG.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

- donne un avis favorable aux modifications portant sur l'urbanisme commercial, l'urbanisation (habitat) en campagne et la mise à jour dans la rédaction du DOG
- donne un avis défavorable à la suppression de la possibilité offerte par le SCOT actuel de pouvoir changer de destination un bâtiment patrimonial situé en zonage N. De plus il apparaît difficile de réaliser un inventaire des bâtiments à caractère patrimonial pouvant bénéficier d'un changement de destination sur la commune.

- **Microbib contrat de maintenance 2012**

Monsieur le Maire présente le contrat de maintenance du logiciel de prêts MICROBIB de la bibliothèque de MUEL. Le montant de la redevance pour la maintenance est de 250 €HT par an.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- accepte le contrat de maintenance établi par la société MICROBIB pour un montant de 250 €HT par an à compter du 1^{er} avril 2012 et pour une durée d'un an,
- autorise Monsieur le Maire à signer le contrat.

- **Mandatement agence immobilière**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que sept terrains constructibles en lotissement communal sont à vendre sur la commune. Afin de faire la promotion de ces terrains, Monsieur Le maire propose de mandater sans exclusivité l'agence Mévennaise d'Immobilier située à Saint-Méen-le-Grand pour assurer la promotion de la vente de ces terrains situés aux Lotissements « rue de Bléruais » et « Les Korrigans II ».

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- accepte de mandater l'agence Mévennaise d'Immobilier pour assurer la promotion de la vente de ces sept terrains
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ces mandats de vente sans exclusivité.

- **Amortissement budget assainissement**

Monsieur le Maire fait part au Conseil que la maîtrise d'œuvre pour le clos fleuri et la pompe pour le poste de relèvement au budget assainissement doivent être amortie. Compte tenu du faible montant à amortir, Monsieur le Maire propose un amortissement sur un an :

- 2011-1 MO Clos Fleuri : 1918.09 €
- 2011-2 Pompe poste de relèvement : 1267.76 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- décide d'amortir sur un an la somme de 3185.85 €
- décide d'inscrire au budget assainissement 2012 les crédits nécessaires

- **Divers**

Commission intercommunale des impôts directs

Proposition à la communauté de communes de deux titulaires et deux suppléants :

Titulaires : David TROUVÉ et Joël GUILLARD
Suppléants : Pierre TROCHU et Claude BRIAND